

# le Blainvillois

BLAINVILLE, J'Y VIS BIEN



## Édito

### LA PROPRETÉ DE LA VILLE EST L'AFFAIRE DE TOUS

*Pour préserver notre environnement, nous avons cessé de travailler avec les désherbants chimiques depuis plus de deux ans. Depuis, nous le constatons comme vous, notre cité n'est pas épargnée par les attaques de la végétation dans les rues. Nous avons plus de 20 km de voirie à entretenir et jusqu'à cette année, c'était la Communauté de Communes, devenue propriétaire de la balayeuse par transfert de compétence, qui devait faire ce nettoyage.*

Confrontés à l'incapacité de la CC3M à réaliser cette tâche, nous ne sommes pas restés inactifs !!! Nous avons tout d'abord testé, puis investi dans des équipements complémentaires, subventionnés pour une bonne partie. Puis, nos voisins Damelibériens, faisant le même constat, ont récupéré cette machine et réintégré l'agent en charge de sa conduite. Nous avons ensuite conventionné avec Damelevières pour un passage régulier de cet équipement dans nos rues et mettons tout en œuvre pour pouvoir augmenter la cadence de passage de la machine afin de limiter la reprise de végétation trop rapide.

Pour autant, nous ne sommes pas en charge de tout et malgré les rappels citoyens aux riverains concernant les obligations de nettoyage et désherbage des trottoirs jusqu'au caniveau (fil de l'eau), on peut observer de véritables « forêts vierges » par endroit...

**Plutôt que de céder à la facilité et montrer du doigt ces signes de négligences, je vous incite plutôt à bien regarder là où des efforts sont faits pour maintenir des abords propres et désherbés. Pour ma part, je préfère féliciter et encourager tous les propriétaires qui s'acquittent de cette obligation ainsi que ceux qui prennent soin d'entretenir et rénover leurs façades. Certains quartiers sont entièrement rénovés par endroit et ces efforts contribuent à embellir notre cité. Alors, MERCI à celles et ceux qui, au quotidien, respectent notre cadre de vie et participent activement à l'entretien et à l'embellissement de notre environnement.**

Olivier Martet

Cette année encore, la Municipalité vous propose de nombreuses animations de fin d'année, durant tout le mois de décembre. Le programme complet est à lire en dernière page de ce bulletin.

**Une nouveauté :  
UN MARCHÉ NOCTURNE  
LE 14 DÉCEMBRE, PLACE DE LORRAINE.**

Vous pourrez y trouver de quoi ravir vos papilles et des idées pour vos cadeaux. Nous vous attendons nombreux pour ce moment de convivialité.

**Et d'ores et déjà, l'ensemble du Conseil Municipal souhaite, à chacun et à chacune, de passer de très belles fêtes de fin d'année 2018.**



mairie@blainvillesurleau.fr



@blainvilleanimations



www.blainvillesurleau.fr

# Vie municipale

CONSEIL MUNICIPAL du 5 septembre :  
L'ESSENTIEL :

## Le Conseil Municipal a voté à l'unanimité :

- Une demande de subvention au PETR dans le cadre de la rénovation de notre éclairage public.
- La convention de remboursement de frais d'éclairage public à la commune de Damelevières pour le quartier Villevières.
- Les ouvertures et fermetures de postes nécessaires au fonctionnement de l'EMEA à compter du 1<sup>er</sup> octobre.
- Une convention d'occupation du domaine public avec la société Losange en charge de l'implantation, rue de l'étang, d'un nœud de raccordement dans le cadre de l'arrivée de la fibre optique sur notre commune (projet porté par la CC3M).
- L'autorisation pour le Maire à signer l'acte authentique concernant la vente du foncier dans le cadre du transfert, à la CC3M, de la ZAE du Douaire Saint-Aignan.

## Le Conseil Municipal a adopté à la majorité (5 voix contre) :

- La réévaluation, sur la base de l'évolution de l'indice des prix à la consommation, des tarifs de location de salles, inchangés depuis 2016.
- La mise en place de nouveaux tarifs des ACM (Macaron Brimbelle) répondant à la nouvelle organisation des rythmes scolaires les mercredis.

## ENQUÊTE DE SATISFACTION

La municipalité s'est engagée dans une démarche pour la labellisation de ses services.

Afin de nous permettre d'améliorer la qualité de l'accueil en mairie nous vous proposons une enquête de satisfaction du 12 novembre au 12 décembre 2018. Elle sera disponible sur [www.blainvillesurleau.fr](http://www.blainvillesurleau.fr) ou en version papier en mairie.

## FERMETURE DES SERVICES MUNICIPAUX

Les services seront fermés au public à 12H00 les lundis 24 et 31 décembre. Une permanence téléphonique sera assurée en mairie jusqu'à 16h.

## Élections

Les élections européennes auront lieu le dimanche 26 mai 2019.

N'oubliez pas de vous inscrire sur les listes électorales. Vous pouvez effectuer cette démarche jusqu'au 31 décembre 2018 minuit via le site [service-public.fr](http://service-public.fr) ou en mairie jusqu'à 12 h 00.

**Sont en particulier concernés :**

Les jeunes gens majeurs nés avant le 29/02/2001 et n'ayant pas reçu de lettre de la Mairie,

Les nouveaux habitants de la commune (l'inscription en cas de déménagement ne se fait pas automatiquement)

## MATINÉE DES NOUVEAUX HABITANTS

Les nouveaux habitants de la commune étaient les invités de la municipalité le samedi 22 septembre.

*Autour d'un petit-déjeuner convivial, chacun a pu découvrir la ville au travers un diaporama et a pu discuter avec les élus présents. Chaque famille a reçu un sac imprimé au logo de la ville contenant plusieurs documents informatifs sur la ville.*

**Un très bon moment.**



## JOURNÉE DU PATRIMOINE

Sous la conduite de Laurence Demonet, la quinzaine de personnes présentes a pu découvrir le centre ancien de Blainville.

*Ils ont ainsi appris beaucoup sur le seigneur de Lenoncourt, sur le château, les portes de la ville, le couvent, les Halles, l'emplacement des anciennes portes...*

*La rencontre inattendue avec un passionné de l'histoire de Blainville fut l'occasion d'échanges intéressants et passionnés.*



## Conciliateur de justice

Permanences en mairie à partir de 14h30  
le lundi 5 novembre et le lundi 3 décembre 2018

**Prendre rendez-vous au 03 83 75 70 05**

Les électeurs ayant changé de domicile à l'intérieur de la commune sont invités à signaler leur nouvelle adresse à la Mairie pour permettre leur inscription sur la liste du bureau de vote auquel ils doivent désormais être rattachés. S'ils n'ont pas changé de domicile ou de résidence au sein de la commune, les électeurs déjà inscrits sur la liste électorale n'ont en revanche aucune formalité à accomplir.

*Pour cela, présentez-vous en Mairie muni d'une pièce d'identité et d'un justificatif récent de domicile dans la commune*

**Les cartes électorales seront expédiées courant avril et/ou mai (au plus le tard le 23 mai 2019).**

# Cadre de vie & Environnement

## DÉPÔTS DES DÉCHETS VERTS EN FORÊT (Source O.N.F.)

**Contrairement aux idées reçues, jeter ses déchets verts dans un milieu naturel, n'est pas sans conséquence.**

En été, des petits tas de déchets verts, mais aussi parfois des volumes plus conséquents sont régulièrement déposés, le long des routes ou dans les zones plus reculées de la forêt. Inspirées des meilleures intentions, ces personnes pensent qu'en les jetant dans un milieu naturel, leur décomposition permettra d'enrichir le sol. Or, bien que déposer ses résidus végétaux dans la forêt peut sembler inoffensif pour la faune et la flore, ce geste dégrade les sols forestiers.

En effet, ces déchets organiques sont formés de résidus issus de l'entretien des espaces verts, des zones récréatives, des jardins privés, des serres, des terrains de sports... On y retrouve généralement les feuilles mortes, les tontes de gazon, les tailles de haies et d'arbustes, les résidus d'élagage, les déchets d'entretien de massifs, les déchets de jardin des particuliers, etc. **Les feuilles de jardins proviennent souvent d'essences ornementales que la forêt met beaucoup de temps à transformer en humus.** De plus, les grandes épaisseurs d'aiguilles, d'herbes de tonte, de feuilles (forestières ou non), dues à l'addition des petits dépôts asphyxient localement sol.

Dans certains cas, même si la «transformation» fonctionne bien, l'enrichissement du sol produit par les dépôts entraîne **des modifications de la flore et de la faune.** Celle-ci peut faire apparaître des espèces de faunes opportunistes (sangliers), mais aussi favoriser le développement de plantes invasives (renouée du Japon), qui profitent du dérèglement de l'écosystème forestier.

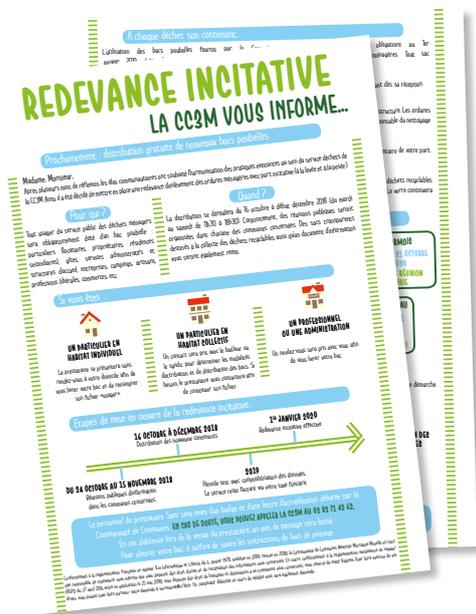


**Des solutions existent pour réduire les dépôts de déchets et participer ainsi à la préservation du milieu naturel : déchetteries, compostage domestique.**

**Pour avoir toutes les informations concernant le ramassage et le traitement des déchets, il est recommandé de se renseigner auprès des**

**communes ou des services intercommunaux de gestion de déchets.**

Enfin, rappelons que jeter des déchets dans un milieu naturel est strictement interdit et expose le contrevenant à une amende (de 30 à 1 500 euros).



## ORDURES MÉNAGÈRES

**Malgré les informations qui vous sont fournies par la CC3M, vous posez encore des questions sur les nouveaux bacs, leur distribution, le tri, la redevance incitative.....vous pouvez :**

- **télécharger sur [www.blainvillesurleau.fr](http://www.blainvillesurleau.fr) la documentation** distribuée par la CC3M,
- **contacter directement la CC3M** au 03 83 71 43 62,
- **venir assister et poser vos questions** à la réunion publique organisée par la CC3M le jeudi 15 novembre à 20h30 à la Maison des Fêtes et de la Culture.

# Travaux & Urbanisme

## PLAN DE CIRCULATION : LES RÉUNIONS PUBLIQUES CONTINUENT

Un grand merci aux Blainvillois qui montrent de l'intérêt à l'évolution de notre commune.

*Nous tenons à remercier ici toutes les personnes qui ont participé aux différentes réunions publiques ainsi que celles qui ont pris le temps de nous transmettre leurs avis et/ou leurs propositions. Elles ont permis de faire avancer cette étude.*

Suite à la dernière réunion publique sur le plan de circulation, le 31 mai dernier, à laquelle de nombreux Blainvillois s'étaient déplacés, le groupe de travail a étudié leurs remarques et suggestions ainsi que les retours faits postérieurement.

**Nous vous convions, le 21 novembre prochain, salle Cabu à 20 heures**, afin de vous présenter notre nouvelle proposition de sens de circulation sur l'ensemble de notre ville. L'objectif étant de réaliser progressivement ces modifications sur le budget 2019.

Comme lors des précédentes réunions, les personnes ne pouvant pas se rendre à cette réunion pourront visualiser la présentation du plan sur le site de la commune et **transmettre leur proposition à l'adresse mail suivante : [hervelaheurte@blainvillesurleau.fr](mailto:hervelaheurte@blainvillesurleau.fr).**



## INSTALLATION D'UNE TOMBE DE REGROUPEMENT



*« On nous oubliera, le temps inexorable fera son œuvre, les soldats mourront une seconde fois. »*  
a écrit Roland Dorgelès.

Ainsi, nous constatons, que le temps passant, certaines sépultures ne sont plus entretenues voire même menacées de destruction avec l'échéance des concessions.

La commune a donc décidé, avec le soutien du Souvenir Français, **l'installation d'une tombe de regroupement dans le cimetière municipal**. Cette sépulture est destinée à recevoir les corps des soldats morts pour la France, dont la tombe ou le caveau est en déshérence ou dont les descendants acceptent le transfert des corps.

**Placée à l'entrée du nouveau cimetière, dans un espace ouvert, elle sera inaugurée le dimanche 11 novembre 2018 à 15h30, dans le cadre de la commémoration de la fin de la première guerre mondiale.**

Ce monument permettra de raviver la mémoire collective par son implantation visible, levant ainsi l'anonymat de ces soldats qui ont donné leur vie pour la patrie.



## INFORMATION IMPORTANTE

Rappel des nouveaux horaires du CCAS

Ouverture au public :

Mardi et Jeudi : 9h – 12h et 15h30 – 17h30

Mercredi : 9h – 12h

## CONFÉRENCE SUR L'ALGIE VASCULAIRE DE LA FACE

Le 28 septembre dernier le CCAS vous a proposé d'assister à sa première conférence en partenariat avec l'Association Française Contre l'Algie Vasculaire de la Face ( AFCAVF ).

15 personnes ont répondu à notre invitation et nous les en remercions !

Nous avons été sensibilisés et avons pu découvrir ce qu'est cette pathologie invalidante qui touche hommes, femmes, et enfants de tout âge.

*Si vous souhaitez de la documentation ou des renseignements, vous pouvez contacter Mme Concheri Sarah au 06 60 09 09 14.*

# Action sociale



## PROCHAIN RENDEZ-VOUS

### Le MARCHÉ de NOËL à STRASBOURG

*Pour cette fin d'année 2018, le CCAS vous propose de vous y emmener, en famille, le samedi 1<sup>er</sup> décembre 2018.*

Départ de Blainville-sur-l'Eau le matin à 8h30

(3 points de ramassage : Mairie, MFC et Haut des Places).

Retour prévu le soir pour 19h00 à Blainville-sur-l'Eau.

**OUVERT A TOUS.**

### INSCRIPTION OBLIGATOIRE AU CCAS

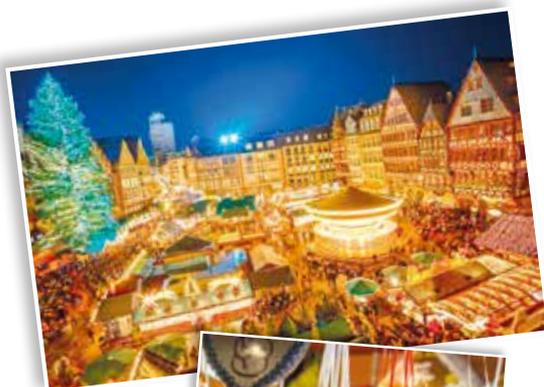
**dernier délai le jeudi 22 novembre 2018 - 17h30.**

Nombre de places limité.

Tarifs : Adulte et enfant de plus de 10 ans : **6 euros / personne.**

Enfant moins de 10 ans : **3 euros / personne.**

*Le paiement se fera à l'inscription, possibilité de payer les places enfants en tickets jeunes. Attention pas de remboursement en cas de désistement.*



**ATELIER CUISINE : MFC,**  
1 fois par mois, les mardis de 9H à 14H  
Participation : 2 euros par séance.  
Séances les : 20/11 ; 18/12 ; 29/01 ;  
12/02 ; 26/03 ; 30/04 ; 28/05 et 25/06.

## ATELIERS DU SECOURS CATHOLIQUE

**ATELIER BRICOLAGE :** Salle du presbytère de Damelevières,  
2 fois par mois, les vendredis matin.

Le 9/11 : composition d'automne

Le 6/11 : cuisine gâteaux

Le 7/12 : décoration de Noël

Le 21/12 : décoration de Noël (suite)

Autres séances : 11/01 ; 25/01 ; 08/02 ; 08/03 ; 22/03 ; 05/04 ;  
26/04 ; 03/05 ; 17/05 ; 07/06 et 21/06.

**GROUPES DE PAROLES, PARTAGE :** Ancienne salle de la  
CCVM, face à la mairie, 13 rue des Écoles à Blainville sur  
l'eau, 1 fois par mois, les vendredis de  
14H à 16H30.

Séances les : 23/11 ; 21/12 ; 18/01 ; 15/02 ; 29/03 ; 12/04 ;  
24/05 et 21/06.

# Action sociale

## SORTIES FAMILLE

### Les sorties de l'été

Le 28 juillet, une trentaine de personnes avaient choisi la sortie à KINTZHEIM. Durant la matinée, jeunes et moins jeunes ont pu se promener dans le parc et observer les singes en liberté, l'après-midi a été consacré à la Volerie des Aigles, occasion unique de pouvoir observer et admirer, en plein ciel, les plus beaux et les plus grands rapaces au monde.



Le 25 août, c'est le parc d'attractions de Fraispertuis à Jeanménil, au cœur de la forêt vosgienne, qui avait été choisi pour cette journée. Comme en juillet, une trentaine de personnes ont ainsi profité des différentes attractions avec pour thème «le Far West» dans une ambiance conviviale et familiale. De quoi laisser de bons souvenirs de ce magnifique été 2018.



## Du côté de nos aînés

### Le CCAS a repris ses activités

Les mardis de 14h à 16h45 dans la salle de la MFC a lieu l'activité « **SCRABBLE** », ce moment partagé se déroule sans esprit de compétition, le seul but étant de passer un bon moment et dans un esprit de convivialité. Cette activité a repris le 04 septembre, date attendue avec impatience par les personnes après un été chaud.

**Vous pouvez vous présenter sans appréhension, vous serez accueillis avec plaisir.**

Le 2<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> mercredi de chaque mois ont lieu « le repas du temps libre ».

Ils se déroulent à la salle de restaurant de la MFC à partir de 11 heures 30. Une inscription est nécessaire le jeudi précédent le repas auprès du CCAS, le prix du repas s'élève à 15 euros.

Les dates des prochains repas sont fixées au 14 et 28 novembre et le 05 décembre. Les dates pour 2019 vous seront communiquées ultérieurement.



# Enfance • jeunesse • CMJ

## Accueils périscolaires

### **Fermeture des Accueils Collectifs de Mineurs Macaron et Brimbelle**

Les structures seront fermées du lundi 24 décembre 2018 au mardi 1<sup>er</sup> janvier 2019 inclus.  
L'accueil se fera à Brimbelle uniquement du mercredi 2 au vendredi 4 janvier 2019.

Macaron et Brimbelle prêts pour 2019.

**Les équipes d'animation épaulées par les équipes de direction se réunissent régulièrement afin de préparer les activités proposées aux enfants pendant les TAP, les mercredis et durant les vacances scolaires. C'est chose faite pour 2019.**

Ces réunions permettent également aux équipes d'échanger et d'améliorer les pratiques pour que chaque enfant puisse apprécier les moments passés dans les structures.

Rappel : Tous les renseignements, menus, plannings, programmes des activités, sont disponibles sur le site de la commune [www.blainvillesurleau.fr](http://www.blainvillesurleau.fr) rubrique Enfance | Jeunesse | CMJ



Pour toute inscription ou renseignements,  
l'équipe de direction vous répond du lundi au vendredi  
de 7h00 à 8h00, de 12h00 à 13h30 et de 16h40 à 18h00



## Dans nos écoles

**Les élections des représentants des parents d'élèves aux Conseils d'écoles ont eu lieu le 12 octobre.**

Ces représentants participent à la vie de l'école et sont à l'écoute des parents qui le souhaiteraient. Les listes complètes sont affichées dans chaque école. N'hésitez pas à vous rapprocher d'eux pour tout renseignement.

## CMJ

Nous remercions les Blainvillois qui ont participé aux interviews proposées par l'équipe du Conseil Municipal des jeunes. Ils ont été ravis de l'accueil qui leur a été fait.

**Le film sera dévoilé lors des différentes cérémonies du dimanche 11 novembre à la MFC**

(voir programme en page «Spécial Commémorations»)

# Vie associative

## 6<sup>e</sup> ÉDITION DE LA JOURNÉE DES ASSOCIATIONS

L'inauguration officielle a eu lieu en présence de monsieur Le Maire, d'élus et des présidents d'associations. **Cérémonie d'accueil au cours de laquelle M. Remond, président depuis 22 ans de l'AMFC, a reçu la médaille de la ville.** Félicitations à lui pour son engagement au service de la collectivité. Tout au long de l'après-midi, les 100 bénévoles répartis sur 24 stands (sports - culture - loisirs - patriotique...) ont accueilli les visiteurs venus nombreux.

**Rendez-vous est pris pour l'année prochaine !**



## MARCHÉ DE DÉCOUVERTE DU TERROIR

Le prochain marché des producteurs aura lieu le samedi 17 novembre de 8h00 à 13h00.

*Il sera placé sous le thème du Beaujolais Nouveau avec dégustation.*

*N'hésitez pas à venir découvrir tous ces produits et soutenir la production régionale en circuit court ..*



Dès la première heure, ce samedi 15 septembre les visiteurs sont venus nombreux pour ce premier marché du terroir.



Les marchés sont organisés par l'association «Les paniers des Producteurs» avec le soutien de la municipalité.

Paul Binda  
Conseiller délégué à la vie associative

## La Tribune

Expression des élus de « POUR BLAINVILLE, TOUJOURS EN ACTION »

### Les tarifs des TAP :

Lors du Conseil Municipal du 3 septembre 2018 nous avons vécu un nouvel épisode du feuilleton sur les tarifs des TAP. Les documents envoyés à chacun des conseillers contenaient une proposition de grille tarifaire qui prévoyait une augmentation de tous les tarifs.

M. le Maire et son Adjointe (en charge du périscolaire) proposent à l'assemblée le maintien des anciens tarifs et nous expliquent que le document reçu ne comporte qu'une seule modification liée à la création du forfait de 3 heures pour les TAP des enfants de maternelle, le mercredi matin.

Notre grande surprise, nous n'avons visiblement pas les mêmes grilles tarifaires soumises au vote.

Cette situation ubuesque a généré une certaine confusion au sein de l'équipe majoritaire vu que nos remarques étaient fondées.

On peut penser que les tarifs changés entre l'envoi des convocations et la date du conseil sont liés au contenu de notre tribune de sept-octobre ?

Un prochain épisode du feuilleton devrait encore avoir lieu avant la fin de l'année (selon la majorité) en fonction du résultat du « Plan Mercredi ». Souhaitons que l'étude de la nouvelle grille tarifaire ne comporte pas d'augmentation pour 2019.

### Aménagement de la carrière :

La population a pu remarquer aux feux de la Saint-Jean une structure en bois posée sur une dalle béton. Les informations que nous avons sur les modalités et planning de l'aménagement nous interpellent. En effet il apparaît que l'aménagement du bâti sera réalisé en plusieurs phases. La première tranche voit la construction d'une buvette de 20 M2. Une extension de 40 M2 avec sanitaires est prévue dans un second temps. Les élus majoritaires ont choisi de procéder par étapes pour éviter de faire appel aux services d'un architecte obligatoire pour le dépôt d'un permis de construire !!!!!!!!!!!!! (Cf compte-rendu Carrière du 28/08/2018). N'y aurait-il donc pas de permis déposé ?

Trouvez-vous normal que les élus majoritaires de votre commune contournent ainsi la réglementation en matière de construction ?

En tout état de cause, les élus de notre groupe ne peuvent cautionner tout manquement à la réglementation en vigueur.

Bonne lecture et compte-tenu du calendrier qui nous est imposé pour le dépôt de notre texte, nous vous souhaitons, par avance de bonnes fêtes de fin d'année.

Le 15.10.2018

Les conseillers de « Pour Blainville, toujours en action » Facebook : Blainville toujours en action.

Vous pouvez aussi nous écrire

Annie FARRUDJA, Mimi HUSSON, Christian PILLER, Martine CLAUSSE, Bertrand DANIEL, Delphine CUDEY.

# Spécial Commémorations

Il y a 100 ans,  
la paix retrouvée ...



## DIMANCHE 11 NOVEMBRE 2018

- 8h35 Monument aux Morts de Vigneulles
- 8h55 Monument aux Morts de Barbonville
- 9h15 Monument aux Morts de Charmois
- 9h45 Monument aux Morts de Damelevières
- 10h45 Monument aux Morts de Blainville-sur-l'Eau
  - Dépôt de gerbe, cérémonie spéciale, lâcher de pigeons.
- 11h45 Maison des Fêtes et de la Culture de Blainville-sur-l'Eau
  - Dans un décor créé par les enfants des écoles
  - Chants pacifistes présentés par les enfants des écoles et la chorale de l'EMEA
  - Saynète costumée présentée par l'EMEA
  - Projection du film réalisé par le CMJ
  - Allocutions
  - Exposition « En mémoire des soldats blainvillois, morts pour la France » présentée par le club de généalogie de l'AMFC
  - Exposition « autour de la paix » présentée par les élèves du collège de Blainville
- 15 h 30 Cimetière de Blainville-sur-l'Eau
  - Inauguration de la tombe de regroupement des soldats « Morts pour la France »
  - Allocutions / Lever de drapeaux / Fanfare.

Dans le cadre du programme des commémorations diverses animations sont proposées :

### Diaporama

Samedi 10 novembre  
de 14h00 à 16h00  
à la Médiathèque

Guy Lejaille présentera un diaporama, « Petits pioupious soldats d'un sou » tiré de son livre, vaste fresque historique sur le rôle des enfants au cours de la Première Guerre mondiale. Ce diaporama se terminera par un débat qui sera complété de nombreux commentaires et anecdotes de l'auteur.

### Exposition

Première Guerre mondiale  
1914-1918

prêtée par la Médiathèque départementale de Laxou.  
Exposition visible aux heures d'ouverture de la médiathèque.

Exposition des planches  
originales de la bande  
dessinée  
« 14-18 en Lorraine »

de l'auteur Bernard Trésor.  
Exposition visible aux heures d'ouverture de la médiathèque.

Samedi 24 novembre  
à 20h30 à la Salle Cabu  
Théâtre

La troupe « La tripe du bœuf »  
présentera « 1914-1918  
Bleu Sombre Horizon ».

Concours de dessin  
« Dessine un poilu »

Du 1<sup>er</sup> décembre au 5 janvier  
pour les 6-10 ans.

Règlement et bulletins d'inscriptions  
disponibles à la médiathèque.

Associés à la préparation de ces commémorations, les membres du club généalogie de la MFC ont fait des recherches durant de longs mois afin de recueillir un maximum d'informations à propos des personnes nommées sur le monument aux morts de Blainville.

Ils vous présenteront leurs recherches, dans le cadre de l'exposition « En mémoire des soldats blainvillois ».

Qu'ils en soient d'ores et déjà remerciés.

Le Monument aux morts ... C'est ...



Un cimetière ? Un monument ? Une tombe ? Une stèle ? C'est un témoin de pierre, de deuil, de reconnaissance, de souvenirs ! Mais qui sont cachés derrière ces représentations matérielles ? Ce sont les poilus » de la guerre 14 -18 ! Des hommes qui se sont battus, qui sont morts pour la LIBERTÉ, pour leur PÂTRIE !

Les faire revivre, remettre au jour un événement par le biais de nos recherches, fut notre objectif. Dans le respect de l'authenticité, de la justesse, de la vérité, afin de redonner humanité et dignité à ces soldats disparus.

P. Choquet

# Comité des fêtes

## Course de caisses à savon

**Une grande première ! Le 9 septembre dernier, une course de caisses à savon s'est déroulée dans le quartier du Haut-des-Places, ce qui a ravi de nombreux spectateurs, sous un soleil éclatant.**

Bottes de paille, grilles, déviations et routes barrées annonçaient le spectacle.

79 participants, amateurs et professionnels, petits et grands, certains au volant de drôles d'engins se sont succédé durant toute la journée.

Le tout fut orchestré par COLOCAS (Comité Lorrain de Caisses à Savon) qui veillait au règlement et à la sécurité (casque, ceinture, freins et système de direction obligatoires).

*Grâce à une ambiance bon enfant et compétitive, sous les applaudissements de la foule et au rythme des klaxons, le succès de cette manifestation promet déjà un rendez-vous l'an prochain.*



## Soirée Chippendales

**Elles étaient un peu plus d'une centaine à attendre ce rendez-vous depuis 2014.**

**Puis le 22 septembre dernier, ils sont enfin revenus.**

Après quelques pas de danse ... l'arrivée du premier Chippendales était annoncée, suivie d'un second ...

Après un premier passage de 30 minutes, et à nouveau quelques danses, ces hommes réapparaissent pour des figures magiques, aux yeux de la foule essentiellement féminine. Et enfin, vers 01h00, le final tant attendu avec au total 5 Chippendales, qui ont fait le bonheur de toutes ces « groupies ».



## Brocante des Couturières

**La 5<sup>e</sup> brocante des couturières a accueilli, dimanche 30 septembre, un flot ininterrompu de visiteurs intéressés par les tissus, fils, aiguilles, rubans, boutons, laine ...**

Couturières, tricoteuses, brodeuses, et tisseuses en tout genre ont foulé le parquet de la M.F.C. pour trouver la bonne affaire dans les soieries et dentelles, mais aussi dans les revues spécialisées et patrons.

Une petite trentaine d'exposants en provenance de tout le Grand Est a participé à cette journée, déjà inscrite sur le calendrier des amateurs d'art créatif en 2019.



# À venir

**Samedi 17 novembre**

à partir de 20h00

**Soirée Country**

**Animée par le groupe TOLY ANIMATION**

Maison des Fêtes et de la Culture

Prix 12€ en prévente - 14€ sur place

Buvette et petite restauration sur place

**Dimanche 18 novembre à 15h00**

**Théâtre**

Avec le groupe théâtral

**MÉTAMORPHOSE de BACCARAT**

qui joue la pièce «Café des Sports »

de J.-Pierre MARTINE

Maison des Fêtes et de la Culture

**ENTRÉE GRATUITE • BUVETTE SUR PLACE**

**Dimanche 25 novembre**

de 9h30 à 17h30

**Brocante des jouets et des livres**

Maison des Fêtes et de la Culture

**ENTRÉE GRATUITE**

**BUVETTE ET PETITE RESTAURATION SUR PLACE**

Réservation jusqu'au 22 novembre

dernier délai

**Samedi 8 décembre**

de 9h00 à 15h00

**« Les 6 heures cyclistes  
de BLAINVILLE-SUR-L'EAU »**

**Au profit du Téléthon**

**En partenariat avec le F.E.P. de**

**MONT-SUR-MEURTHE**

**Parcours Route et VTT**

dans le quartier du Haut-des-Places

Inscription, départ, arrivée

Place du 19 Mars 1962 (Haut des Places).

**BUVETTE ET PETITE RESTAURATION SUR PLACE**

**Lundi 31 décembre, dès 20h00**

**Soirée de la Saint Sylvestre**

Animée par l'Orchestre DANCING

Maison des Fêtes et de la Culture

Tarifs hors boisson : 65 Euros

60 Euros à partir de 10 personnes

Réservation jusqu'au 29 déc. dernier délai

Renseignements et réservations

06 95 88 08 67

comitedesfetes@blainvillesurleau.fr

Facebook Comité des Fêtes de BLAINVILLE-SUR-L'EAU

# Culture & Animations

## Du côté de la médiathèque ...

### Une nouveauté...

#### Ateliers jeux vidéo et tablettes

En partenariat avec la médiathèque départementale de Laxou, la médiathèque «l'eau vive» a organisé une après-midi dédiée aux jeux vidéo et jeux sur tablette le mercredi 26 septembre.

La quinzaine d'enfants présents a pu passer des moments ludiques et passionnants autour de célèbres jeux vidéo.



### Vente de livres

Malgré le temps incertain, les acheteurs sont venus nombreux sur le parvis de la médiathèque.

Beaucoup de livres à 1€ sont allés garnir d'autres bibliothèques.

L'action sera reconduite lors de la foire commerciale de printemps.



## A l'EMEA ...

### Bilan de la rentrée à l'EMEA

Il y a 96 élèves inscrits.

Nous constatons une forte croissance notamment en classes de piano, batterie, chant et en classe de théâtre enfant avec 18 inscrits !

**Nouveauté : Ouverture d'une classe de violon.**

### EN NOVEMBRE

- Du 2 au 30 novembre

#### Exposition «Les livres c'est bon pour les bébés».

*L'objectif de cette exposition est d'inviter enfants, professionnels du livre et de la petite enfance, parents et éducateurs à partager le plaisir des livres et de la lecture. Exposition visible aux heures d'ouverture de la médiathèque.*

- Mercredi 28 novembre de 14h30 à 15h30 :

#### Heure du conte pour les 5-10 ans.

*Inscriptions obligatoires à la médiathèque.*

### EN DÉCEMBRE

- Du 1<sup>er</sup> décembre au 5 janvier

#### Concours «Fabrique ton sapin de Noël».

*4 catégories : enfants jusqu'à 11 ans, enfants de 12 à 16 ans, adultes et groupes.*

*Règlement et bulletins d'inscription disponibles à la Médiathèque.*

### EN JANVIER

- Vendredi 4 janvier de 14h30 à 16h30

#### Heure du conte pour les 5-10 ans.

*Inscriptions obligatoires à la médiathèque.*



### Un nouveau visage à la médiathèque et à la ludothèque.

**Nadège Menuisier** a commencé son contrat le 2 octobre. Passionnée de lecture et se destinant au métier de bibliothécaire, elle sera essentiellement présente sur la partie médiathèque.

## À la ludothèque ...

### EN NOVEMBRE ET EN DÉCEMBRE

Du 7 novembre au 22 décembre :

#### Les pirates débarquent à la ludothèque.

*Pendant toute cette période, les usagers seront amenés à découvrir des jeux et bricolages sur le thème des pirates.*

**La ludothèque sera fermée du 26 décembre au 2 janvier.**

### EN JANVIER

Mercredi 2 janvier : **Cap sur le pôle nord**

Salle CABU - De 10h à 12h :

*Jeux et activités de bricolage sur le thème de l'hiver.*

De 14h à 17h : **Mets ton dessert en bocal (Brownies-Cookies...) et goûter (galette).**

*Cette activité se déroulera sur inscription (avant le 21 décembre).*

Nadine Gallois

Adjointe déléguée à la culture et à l'animation



## ANIMATIONS DE FIN D'ANNÉE

..... Le samedi 1<sup>er</sup> décembre .....

### **MARCHÉ DE NOËL DE STRASBOURG**

*Sortie organisée par le CCAS dans le cadre des sorties familles. Ouvert à tous.*

*Informations et modalités d'inscription en page intérieure, rubrique Action sociale.*

..... Le dimanche 2 décembre .....

### **DÉFILÉ DE SAINT NICOLAS DANS LES RUES**

*Animation organisée conjointement par les Comités des Fêtes de BLAINVILLE-SUR-L'EAU et DAMELEVIÈRES, ainsi que par les élus de la Commission Animation de BLAINVILLE-SUR-L'EAU.*

Saint Nicolas vous attendra à :

13h50 en gare / 14 h H.D.P. (Place du 19 Mars 1962)

15h30 Place de Lorraine / 16h15 MFC

17h00 Salle des Fêtes de Damelevières

**Des animations à chaque point de rendez-vous.**

**Distribution de confiserie - brioche - café et chocolat chaud.**

### **Nouveau cette année**

Le vendredi 14 décembre, Place de Lorraine, de 17h00 à 20h00.

### **MARCHÉ NOCTURNE**

Ce marché, nocturne pour l'occasion, accueillera

- des producteurs de la région qui vous proposeront de quoi passer des fêtes gourmandes
- des artisans créateurs locaux qui vous donneront, à coup sûr, de belles idées de cadeaux.

**Ambiance festive • Vin chaud offert (version adulte et enfant)**

**Nous vous y attendons nombreux...**

..... Le samedi 15 décembre à l'église, à 20h30 .....

### **CONCERT DE NOËL AU PROFIT DU TÉLÉTHON**

Avec les chorales enfants, ados, adultes de l'EMEA et le Chœur d'Hommes des Trois Abbayes.

*Les chorales de l'EMEA chanteront en première partie un répertoire classique de circonstance.*

*La deuxième partie sera exécutée par le CHŒUR DES TROIS ABBAYES composé d'hommes venus de la région de toute la région Grand Est. Ils proposent des chants profanes ou religieux, provenant de répertoires français, russes et européens.*

..... Le mercredi 19 décembre à la MFC .....

### **SPECTACLE DE NOËL OFFERT PAR LA MUNICIPALITÉ**

• Le matin pour les enfants de 3 à 5 ans (maternelle)

• L'après-midi pour les enfants de 6 à 11 ans (élémentaire)

*Ces représentations auront lieu sur inscription, les informations seront données par le biais des écoles.*

Nadine Gallois

Adjointe déléguée à la culture et à l'animation